L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 10 JANVIER 1885

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Juste Garcia Y Leon vs Stevenson & Col

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,004—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 21 janvier 1885, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un boucaut de tabac, gross 1300 marqué P. No 95.

Un boucaut de tabac, gross 1315 marqué P. No 186.

Un boucaut de tabac, gross 1200 marqué P. No 89.

Un billet à ordre en date du 31 mai 1884, à soixante jours de vue à l'ordre de Stevenson & Co., pour la somme de quatre cent quatre-vingt cinq piastres, signé G. Jaquet, et endossé, Stevenson & Co. Nouvelle-Orléans, 4 aout 1884, protet et avis de protet écartés, ainsi que l'avis de protet et la demande, signé Stevenson & Co. Le tout devant être vendu à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 jan—10 14.17.21

L. L. Levy et Joseph Mishell, exécuteurs testamentaires, vs David Este Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,694—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 février 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines y appartenant, en usage comme une manufacture de cordes en coton, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher maintenant Constance, Tchoupitoulas Julie et St Joseph, mesurant ensemble soixante-six pieds de face à la rue Constance, soixante-sept pieds quatre pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur le côté vers la rue St Joseph et de cent huit pieds dix pouces sur l'autre côté.

Etant les deux mêmes lots de terre acquis par le défendeur en cette affaire de Moses et Louis Schwartz par acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Condition:—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 janv—7, 14,21,28—fév 4,7

Charles Martens vs. August Steudlein et Frank Steudlein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,649.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, 17 janvier 1885, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les objets et articles contenus dans le local Nos 11 et 13 rue St-Ferdinand dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, St Ferdinand et Montégut, Troisième District, et consistant en:
Machine et bouilloire;
Machine à baquet;
Machine à scier; (Re saw machine).
Petit Raboteur; (small planer).
4 longeurs arbres de couche avec poulies et attaches.
4 petits arbres de souche; (arbors).
9 scies circulaires, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 jan 6,9,13,17

Grande vente par le Shérif Civil de Cigares, Tabacs, Articles pour fumeurs, etc, Vitrières, Coffre-fort, etc.

Wackerbarth & Joseph vs A. M. Felt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12 904—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 décembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 14 janvier 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu et installations, etc. du magasin et de la résidence, situés au No 550 rue Magazine, près la rue Ste Marie, dans le Quatrième District de cette ville, consistant en un grand lot bien assorti de cigares, tabac, pipes, cigarettes et articles pour fumeurs, ainsi que pendule, balance, vitrines, coffre-fort, et toutes les installations dans le dit magasin.—Aussi une barrouche, etc., le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 janv—3,7 10,14

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Vve Mary Ann Dunn, Andrew John Dunn et ... et femme, et als., porteurs ...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 11,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 février 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite.

Ensemble avec les vingt-cinq actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à vingt-quatre actions, y attachées, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Delord, dans cette ville sur la rue St. Joseph, entre Carondelet et St. Charles, ayant, au pied français, trente pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de cent soixante pieds, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Le dit lot forme une partie d'un morceau de terre désigné par la lettre "S" sur un plan du dit faubourg Delord, annexé à un acte de partage entre les héritiers de Veuve Delord Sarpy, passé le troisième jour de mai 1827, pardevant Félix de Armas, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur de la propriété ci dessus décrite assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des citoyens de la Louisiane.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3janv—3, 10, 17, 24, 31—5 fév.

Peter Rotell & Mary Rotell, sa femme vs. Henriette Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11 481—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous et particulièrement les droits, titre et intérêt de la défenderesse dans cette affaire Henriette Davidson, étant une moitié indivise dans trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Lafayette (anciennement Hevia), St. Charles et Poydras, désignés par les numéros vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 30 mars, et annexé à un acte pardevant Félix deArmas, anciennement notaire en cette ville, le premier jour de mai dix-huit cent trente. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots numéros vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun quarante-quatre (44) pieds sept pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six (6) pouces et le lot numéro vingt-cinq mesure quarante-quatre pieds huit pouces de face à la dite rue Carondelet sur la même profondeur de cent soixante-dix pieds six (6) pouces, le tout au pied américain.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Davidson Court et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17déc—17, 24, 31—3, 10, 18 janv.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Patrick Kerns

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,195—Division A—Attendu que Mme Vve Wm Patrick Kerns a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Patrick Kerns, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10janv—10. 14. 18.

Succession de Mme Marguerite de Cobarez vicomtesse de Cerny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7,591—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par l'exécuteur testamentaire datif dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit ...

W. J. McGEEHAN, Greffier.
Florimond M. ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison en bois à étage, encoignure des rues Derbigny et Laharpe.

Succession de Louis Loison.—No 10,067

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—Le SAMEDI, 10 janvier 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1884—

La propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'ilet renfermé par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman; le dit lot de terre formant encoignure aux rues Derbigny et Laharpe, et mesure 35 pieds de face à la rue Laharpe, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny; ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en bois à étage ayant deux chambres au rez-de-chaussée et quatre chambres audessus, hangar, citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant. Dix pour cent sur le prix d'adjudication devront être payés par l'acheteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 déc—10,20,27 3,10 janv

Résidence à étage rue St-Mary No 261.

Petite résidence avec jardin, rue Burthe, à trois ilets de la rue St-Charles.

No 11,610—Joseph Woods et als. vs. John H. Gaines—Division A.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 10 janvier 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 8 décembre 1884 et signé le 9 du même mois et année par A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Ste Marie, Colisée, Félicité et Chestnut, désigné par le No 4. Le dit lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste-Marie, 32 pieds de largeur sur la ligne du fond, 127 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3 et 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Colisée. Le tout mesure américaine. Ensemble une maison en bois à étage, construite à distance de la rue, ayant au rez-de-chaussée galerie sur la façade, corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse; au premier galerie, corridor, deux chambres à coucher et un cabinet de toilette, cuisine à étage attenant à la maison de quatre chambre, une autre bâtisse dans la cour ayant deux chambres, hangar, trois cuves, lieux d'aisance, cour briquetée, etc.

2° Deux lots de terre contigus situés dans le septième district de cette ville, anciennement ville de Carrollton, désignés par les Nos 14 et 15 de l'ilet No 26 A. renfermé par les rues Burthe, Adams, Seconde et Hillary, lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe, sur 120 pieds de profondeur, ensemble une maison en bois avec deux chambres, hangar, citerne, latrines, etc., avec jardin ayant quantité d'orangers. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an, en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, garantis par hypothèque, et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera exigé de l'acheteur aussitôt l'adjudication.
10 déc—10,20,27—3.10 jan.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

La propriété connue sous le nom de Orleans Retreat pour les fous,

Occupant tout un ilet de terre, parfaitement embelli par de beaux orangers et autres arbres fruitiers et fraisiers.

Aussi un ilet de terre touchant dans le fond à la propriété ci-dessus décrite, ayant plus de soixante orangers.

Succession de John J. Hayes.

No 9099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 31 janvier 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, (Rotonde de l'Hôtel St Charles,) il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1884, la propriété ci-après décrite.

1° Un certain ilet de terre, ensemble avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Genois, Marigny et Liberal, les lots de terre désignés par les numéros 1 à 10 inclusivement. Les lots Nos 7, 8, 9, 10 et 1 font face à la rue Champs-Elysées et mesurent chacun 60 pieds sur une profondeur de 148 pieds 2 pouces. Lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 60 pieds sur la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur. ... comprenant une grande bâtisse à deux étages ... autres bâtisses ...

2° Un certain ilet de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny Genois, Mandeville et Liberal. Les améliorations sur cet ilet consistent en une écurie en bois.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets comme suit: Deux séries de quatre billets chacun portant intérêt à 8 pour cent par an, garanti par hypothèque et privilège de vendeur. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées. 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. Dix pour cent du montant de son adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.
27déc—27 - 3, 10, 17, 24 et 31 janv.

Succession de Michel Kelly.

No 12,?90—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 24 janvier 1885, à midi au Barrett's Exchange, coin Villeré et Bouny, Alger, en vertu d'un ordre de la susdite Cour, daté le 15 décembre 1884, il sera vendu—

Un lot de terre à McDonoghville, désigné par le No 2 de l'ilet No 10, mesurant 40 pieds 1 pouce de face à la rue sans nom, parallèle à la rue Alix à la rue Adam. McDonoghville, 40 pieds sur la ligne du fond sur une profondeur de 197 pieds 7 pouces 2 lignes, plus ou moins.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant E. Cambray, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20déc—20 27 jan3 10 17 24

Succession de Israel Haslip.

No 12792 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 24 janvier 1885, à midi au "Barrett's Exchange", coin des rues Villeré et Bouny, Alger, en vertu d'un ordre de la susdite cour, daté le 15 décembre 1884, il sera vendu—

Un terrain désigné par le No 5, situé à McDonoghville, ilet No 10, faisant face à une rue sans nom, Church et Market, mesurant 40 pieds 1 pouce de face à la susdite rue sans nom, partant de la rue Alix à la rue Adam 40 pieds dans le fond, 198 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur, plus ou moins.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E Cambray, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 déc—20,27—jan 3,10,17,24

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur.

Jolie résidence cottage rue Quatrième et deux terrains.

Succession de Mathew Lynch.

No 12,240—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet — SAMEDI, 31 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 décembre 1884, les propriétés suivantes savoir—

Une moitié d'intérêt indivise du dit défunt Mathew Lynch, ensemble avec l'autre moitié indivise des uniques héritiers de Mme Ellen H Henderson, (femme défunte du dit Mathew Lynch, à deux certains terrains désignés par les Nos 17 et 18, dans l'ilet No 31, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laure, et Live-Oak, sur un plan dressé par H. Moellhausen, voyer en date du vingt-sept novembre 1846, déposé en l'étude de L. B Kearney, notaire, dans la paroisse de Jefferson: les dits lots mesurent chacun 36 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds (au pied américain), ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant une jolie résidence cottage, cuve, etc.

Conditions—1/2 comptant, le reste à un an de crédit pour billet garanti par hypothèque portant intérêt au taux de 8 0/0 par an; les améliorations devront être assurées et les polices transférées au vendeur; 5 0/0 honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles. Dix pour cent du montant de l'adjudication seront requis au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N B Trist, notaire.
27 déc—27—janv 3,10,17,24 31

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
Marie Bellmon vs. ses Créanciers. } No. 12,104.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de la pétitionnaire Marie Bellmon soit convoquée et ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire, le VENDREDI, 13 février 1885, à 11 heures A. M., pour délibérer sur l'application de la pétitionnaire ... un sursis, et que Wynne Rogers, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle ... nouvel ordre de cette cour toutes ... judiciaires contre la personne et les ... dite pétitionnaire soient suspen...

9 janvier 1885.
HENRY L. LAZARUS, Juge.
..., Député-Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS —DE— Propriétés Centrales de Choix, COMPRENANT Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans No. 11,591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—**Le Samedi 31 janvier 1885,** il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles— En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 3 septembre 1884 par W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé.

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir:

Actions.

13 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 385 daté 28 août 1872.

286 actions de $100 chacune du fonds capital de la Compagnie du Canal Carondelet de cette ville d'après les certificats suivants:

No 44,	daté 1er déc.	1858,	pour 63 actions.
" 152,	" 10 avril	1863,	" 25 —
" 160,	" 9 "	1866,	" 20 —
" 167,	" 25 mars	1867,	" 24 —
" 168,	" "	"	" 50 —
" 182,	" 29 "	1870,	" 10 —
" 239,	" 19 avril	1875,	" 28 —
" 246,	" 20 déc.	1875,	" 51 —
" 251,	" 22 février	1879,	" 5 —
" 254,	" 25 juillet	1879,	" 10 —

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'ilet compris entre les rues St-Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres audessus aux étages supérieurs, verandah en fer au premier et second étages et faisant face aux rues St Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs, deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc., etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $100 par mois

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras. Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $100 par mois—le tout faisant un revenu annuel de $2,880.

Magasin en briques à deux étages, rue St Charles No 16.

2. UN LOT DE TERRE dans l'ilet renfermé par les rues St. Charles, Camp, Canal et Commune, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles, sur 86 pieds 5 pouces de profondeur. Ensemble un magasin en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, avec escaliers sur la rue conduisant aux étages supérieurs, verandah en fer sur la façade, cour dallée, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

Cette propriété est louée $165 par mois.

Second District.

Magasin en briques à deux étages à l'encoignure des rues Canal et Bourgogne.

3. UN TERRAIN D'ENCOIGNURE, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Bourgogne, Remparts et Douane; lequel lot de terre mesure 30 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue du Canal, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne.

Ensemble un magasin en briques à deux étages, avec résidence audessus, une autre bâtisse en briques de deux chambres, faisant face à la rue Bourgogne, hydrant, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

Dans la bâtisse principale les deux étages au dessus se composent de huit chambres à coucher, deux corridors, vestibule et deux cabinets; verandahs en fer sur les rues Canal et Bourgogne. Cette propriété est louée à bail à M Julius Hart, à raison de $175 par mois jusqu'au 1er octobre 1885.

Magasin en briques à un étage rue Decatur No 41.

4° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Decatur, Levée, Bienville et Douane; lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et façade en fer sur la rue Decatur. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de $33.33 1/3 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

5° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti; lequel lot de terre mesure 60 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec verandah en fer, un autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Eauxel à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci-dessus.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No. 181.

6. UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste-Anne et Dumaine; lequel lot de terre mesure 65 pieds 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 83 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, de là retraitant à angle droit vers la rue Dumaine 33 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée avec de chaque côté salons à arches, cheminées en marbre—très belles, vestibule, derrière ayant salle à manger, avec verandas ...

A l'étage supérieur, corridor au centre, cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et gallerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et deux grenier audessus, galerie sur le côté et lieux d'aisance, cour gallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste. Anne No 93.

7° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 36 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez-de-chaussée quatre chambres avec porte à coulisse, galerie derrière et deux cabinets, cinq chambres à coucher au-dessus et verandah en fer sur la façade; dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, parterre, citerne, lieux d'aisance, &c. &c.—Loué $— par mois.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

8° UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou Lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 165 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique, 31 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond

Ensemble, une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double et salle à manger tous avec portes à coulisse, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain avec lieux d'aisance, garde-robe, balcons sur la façade et le côté; dans la cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois au dessus, lieux d'aisance, etc., citerne, serre-chaude, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin, etc.

TROISIEME DISTRICT.

TERRAINS VACANTS.

9° DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St Antoine, Loi et Espérance; lesquels deux lots mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur—le tout plus ou moins.

10° DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Loi et le canal Marigny, mesurant ensemble 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur—le tout plus ou moins.

Le tout d'après les plans faits par Chs. G. de Lisle, en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions.

Pour les Actions Comptant,

Pour les Propriétés Foncières,

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.
27 déc—3,10,17,24,31 jan

PAR O. VALETON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Goëlette américaine Seguin.

Succession de Salvador Fernandez.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 11,987.

PAR O. VALETON, Encanteur.—MARDI 13 janvier 1885, à midi, il sera vendu à l'enchère publique—au Picayune Tier—Deuxième District, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D., en date du 4 décembre 1884.

... Américaine SEGUIN, de Mobile, ... nouvellement doublée en ... classée A 1 1/2, avec tous ses ... telle qu'elle se trouve maintenant ... Tier, près du Marché ... District, en parfait ordre ... de l'adjudi...

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacements splendides en briques et en bois.

Magasins, Résidences et Cottages sur les rues Tchoupitoulas, Gaiennié, et Liberté.—Dans l'affaire de Margaret Deeves et als vs. William H. Deeves et als.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 12,733 —Vente pour effectuer un partage, avec un long crédit, à l'encan.

PAR W. I HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 10 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre et un jugement de l'Honorable H. N. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division D, rendu le 29 novembre, et signé le 5 décembre 1884, dans l'affaire de Margaret Deeves et al vs. Wm. H. Deeves et als. Dossier No 12,733, pour effectuer un partage entre les héritiers, tous majeurs, à l'encan, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

Sur la rue Tchoupitoulas.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Gaiennié et Calliope, désigné par le No 1 et mesurant à peu près 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et face à la rue Gaiennié d'à peu près 84 pieds 6 pouces et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennié.

Les améliorations consistent en une résidence et magasin en briques bien bâtis avec deux étages, couverts en adoises, avec deux bâtisses en briques dans le fond, connus comme les Nos 291 et 293 rue Tchoupitoulas, ayant magasin au bas et à peu près 10 chambres, cuve, hydrant, cour pavée, etc., rapportant à peu près $27 par mois.

Sur la rue Gaiennié.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et lui touchant dans le fond; il est désigné comme le No 2 et mesure à peu près 43 pieds 1 pouce de face à la rue Gaiennié sur une profondeur d'à peu près 32 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, un verandah en fer sur la façade deux bâtisses en briques dans le fond, connue comme le No 65 rue Gaiennié, ayant corridors au rez-de-chaussée au premier à peu près 7 chambres, chambre à bain, cuve, hydrant, cour pavée, et peut être facilement louée à raison de $35 par mois.

Sur la rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Annunciation Gaiennié et Erato, désigné par le No 1 qui mesure à peu près 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 76 pieds 4 pouces et de face à la rue Gaiennié avec terrain dans le fond et usage d'une allée en commun de 4 pieds de largeur touchant et ouvrant sur la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistent en un cottage à deux corps de logis ayant magasin sur la façade et 4 ou 5 chambres de chaque côté, deux cuves, etc., et loué à raison de $22 par mois.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus dernièrement décrite et qui y touche, désigné comme lot No 2, mesurant environ 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur d'environ 67 pieds 10 pouces, avec l'usage du passage décrit ci-dessus.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à double corps de logis, couvert en ardoises, avec 2 chambres et une cuisine de chaque côté et 2 cuves, lequel est loué à raison de $20 par mois.

Dans la rue Gaiennié.

5° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que la propriété dernièrement décrite et qui y touche dans le fond, il est désigné comme lot No 3 et mesure environ 19 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Gaiennié, sur une profondeur d'environ 64 pieds et une largeur dans le fond d'environ 31 pieds 5 pouces 4 lignes, le tout plus ou moins

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, parfaitement bâtie et couverte en ardoises, connue comme le No 62 rue Gaiennié, et contenant 6 chambres, avec cour pavée, citerne, lieux d'aisance, etc; cette propriété est louée à raison de $15 par mois, avec l'usage de l'allée sur le côté.

6° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que la propriété dernièrement décrite, et désigné comme lot No 4; ce lot mesure environ 74 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Gaiennié, sur une profondeur d'environ 64 pieds, avec une allée de la façade jusqu'au fond.

Les améliorations comprennent une rangée de cinq cottages connus comme les Nos 64, 66, 68, 70 et 72, rue Gaiennié, tous sous un même toit (métallique), renfermant chacun 2 chambres, une cuisine, avec citerne; ils sont loués chacun à raison de $9 par mois, soit, pour les 5 cottages, $40 par mois.

Dans la rue Liberté.

7° Quatre certains lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Clio et Erato; ces lots mesurent ensemble 115 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 112 pieds.

Les améliorations comprennent une rangée de huit cottages en bois, couverts en ardoises, connus comme les Nos 321 à 329 1/2 rue Liberté, renfermant chacun 4 chambres avec cuve, etc., le tout récemment restauré et peint; ils sont loués à raison de $12 50 chacun, soit $100 par mois pour les huit cottages.

Toutes les mesures ci-dessus (plus ou moins) sont au pied américain, conformément aux plans ... lesquels peuvent être examinés au bureau de la vente.

Conditions—Un tiers, ou plus, comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt au taux de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente, et toutes les clauses habituelles de sûreté. 10 pour cent de toute l'adjudication devront être payés comptant sur les lieux. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées.

Actes de vente pardevant W. J. Castell notaire, aux frais des acquéreurs, comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.
7déc—7 14 21 28 déc—4 10 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boulangerie et résidence centrale.

Quatrième District. Bon placement.
Succession de J. Henry Rothbard, décédé.
Conditions faciles à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 31 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 22 décembre 1884, Dossier No 11,604 pour le compte de la succession de Henrich Rothbard décédé, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 281 borné par les rues Laplatième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, désigné comme lot No 13, et mesure 29 pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de 150 pieds—159 pieds sur le côté opposé qui se divise du lot No 14 et 11 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur la ligne qui le sépare des lots Nos 16 et 17.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois ayant 4 chambres, cabinet, etc., avec un grand four de cuisine à l'arrière dans une construction séparée du corps de logis, et d'autres chambres, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884, et 10 pour cent comptant devront être payés au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Oscar Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 déc—4,11,18,25,31 jan

ANNONCE JUDICIAIRE

Un beau terrain pour bâtir 35 x 162 pieds.

No 216 rue Carondelet, entre Clio et Erato.

Succession de George W. Collins, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 8,853.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 10 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 5 décembre 1884, Dossier No 8853, pour le compte de la succession de George W. Collins, décédé, il sera vendu:

Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet St Charles, Clio et Erato, désigné comme lot A et mesure 35 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur, sur la ligne la plus près de la rue Erato de 162 pieds 5 lignes, et sur l'autre côté le plus près de la rue Clio, il y a une première profondeur de 130 pieds, puis sur un angle droit vers la rue Clio, une distance de 11 pieds 9 pouces, puis une seconde profondeur vers la rue St-Charles de 31 pieds 5 lignes et il touche dans le fond et sur laquelle elle a une largeur de 46 pieds 9 pouces, le tout plus ou moins au pied américain, conformément à un plan qui peut être vu à la salle d'encan

Les améliorations consistent en un petit bureau en bois sur la façade et une vieille bâtisse dans le fond du terrain et anciennement connue comme la shop de charpentier de feu Jno K. Collins.

Conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant A. Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1884.
7 déc—7,14,21,28—janv 4,10

PAR GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de valeur et d'encoignure dans le Premier District de cette ville à l'encoignure N. E. des rues Liberté et Thalia.

Résidence, Shop de charpentier et terrain nu.

Dans l'affaire de Louis Seberman vs. Ses créanciers.

No 11,209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 17 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu à et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 décembre 1884 et rendu dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, formant l'encoignure N. E des rues Liberté et Thalia dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Thalia et Erato. Le dit morceau ou portion de terre mesure 52 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté sur une profondeur et face à la rue Thalia de 91 pieds, et composé en partie des lots numéros 17 et 18, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, consistant en une résidence en bois à deux étages et un shop de charpentier.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant P. Roesch, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 déc—16 20 27—jan 3 10 17

PAR GIRARDEY & CO, MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de feu **C. H Lawrence.**

No 11,947—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente importante d'actions —ET DE— Magasins et résidences de choix, admirablement situés, pour demeure ou comme placement sûr et rémunératif, comprenant des emplacements de choix pour affaires.

Rues Tchoupitoulas, Nouvelle-Levée, Commerce et Lafayette.

Belles résidences en briques dans le Second District Près de la rue du Canal —ET— Un terrain de valeur à Gretna, vis-à-vis du Ferry de la rue Jackson, ayant une grande façade au fleuve avec un nouveau wharf et droits de batture, situé immédiatement audessus des "Crescent City and Union Oil Mills" et traversé dans le fond par le chemin de fer Morgan et du Pacifique.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—MACON PAUL & ROBINSON.—G G. FRIEDRICHS, Encanteur—SAMEDI, 14 février 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 janvier 1885, et rendu dans la susdite affaire, les actions et les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Actions.

1. Cent onze actions de $100 chacune de la N. O. Refrigeration and Manufacturing Company.
2. Une action de la N. O. Produce Exchange.
3. Neuf cent cinquante actions de la Chicago Gold & Silver Mining Company.
4. Une action de la N. O. La Variete Association.
5. Une action du N. O Jockey Club.
6. Quatre actions du fonds capital du Texas & Pacific RR.
7. Un bon de $100, avec coupons attachés Washington Artillery, première hypothèque.
8. Une action du fonds capital du Bigin Board of Trade.

Propriétés Foncières.

1. Cet emplacement de choix, pour commerce situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Poydras, Lafayette et Commerce, comprenant la rangée de magasins en briques à trois étages, récemment bâtis, avec des entrepôts en briques, à deux étages dans le fond, désignés par les Nos 68, 70 et 72 rue Tchoupitoulas et par les Nos 13, 15 et 17 rue Commerce.

Cet emplacement se compose de trois morceaux de terre, désignés par les Nos 68, 70 et 72 Tchoupitoulas, qui mesurent, d'après un plan ou devis de Arthur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 janvier 1885, une devanture totale de 74 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 76 pieds 1 pouce de face à la rue Commerce, sur 157 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette et de 147 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne vers la rue Poydras, la séparant de la maison de commerce de MM. Burke et Thompson, les dites profondeurs s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Commerce.

Ensemble avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Les améliorations comprennent la rangée de magasins en briques à trois étages, nouvellement bâtis avec entrepôts à deux étages, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Commerce, et connus comme l'emplacement populaire de MM. C. H. Lawrence & Co., négociants en gros pour les produits du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ils ont été bâtis dans le cours de ces deux dernières années et les matériaux employés sont de première qualité; ils sont pourvus de tous les accessoires nécessaires, waterworks, élévateurs, skylights, pavage en pierre Schillinger dans le fond, chambres pour échantillons, et bureaux élégamment garnis en bois dur, avec tout l'espace nécessaire pour emmagasiner les marchandises, offrant en un mot plus d'avantages qu'aucune construction du même genre dans le Sud.

Comme situation et comme apparence on ne saurait trouver de meilleures propriétés en ville, offrant en même temps un placement sûr et rémunératif. Ils sont vendus sujets à un bail expirant le 1er octobre 1885, à raison de $650 par mois.

2. Les magasins en briques solidement construits ... désignés par les Nos 82 et 84 rue Peters, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée), Poydras, Commerce et Lafayette, qui ... chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur jusqu'à la rue Commerce sur laquelle ils ont chacun une façade de 25 pieds 8 pouces.

Ils sont nouvellement bâtis, élevés, parfaitement aérés, s'étendent de la rue Nouvelle-Levée à la rue Commerce, et tout ce que l'on peut désirer comme magasin ou comme entrepôt dans le centre des affaires pour les produits ... Ils sont vendus sujets au bail actuel expirant le 30 septembre 1885, à raison de $1050 par an.

3. Les trois magasins en briques ... désignés par les Nos 47, 49 et 51 de la rue Lafayette dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Commerce et Peters, formant le côté Nord-Est des rues Lafayette et Commerce. Ils mesurent 75 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette et 74 pieds 1 pouce 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Commerce de 46 pieds 5 pouces et une profondeur sur la ligne latérale opposée de 63 pieds 8 pouces et 4 lignes.

Cette propriété est vendue sujette au présent bail expirant le 1er janvier 1886 à raison de $720 par an.

4. La belle résidence en briques à trois étages désignée par le numéro municipal 12, rue Bourgogne, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Rempart.

Le terrain est désigné par la lettre A, d'après un plan de Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 2 janvier 1885, d'après lequel le dit lot mesure 24 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Bourgogne sur 161 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, etc.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages, solidement construite ... verandah en fer, contenant vestibule, salons doubles, salle à manger ... chambre à bain au premier ... 6 chambres à coucher et lieux d'aisance au second étage, et la troisième étage mansarde.

La maison est parfaitement finie, richement tapissée, lustres, installations, etc. ... La cour est pavée et est pourvue de waterworks ... Cette résidence réunit tout le confort d'une maison de maître. Cette propriété est vendue sujette au présent bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $1500 par an.

5. La belle résidence en briques à trois étages, attenant à celle ci-dessus décrite, désignée par le numéro municipal 15 rue Bourgogne, entre Canal et Douane, le terrain est désigné par la lettre B, sur un plan et devis de A. De Armas, député voyer de ville en date du 2 janvier 1885, et mesure d'après ce plan 20 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 161 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que celles décrites au quatrième lieu, et contiennent les mêmes nombre d'appartements. Chacune de ces résidences ont des allées latérales séparées, et les terrains sont assez vastes pour permettre des améliorations additionnelles d'un plus grand rapport. Elles ont été complètement réparées et sont maintenant en parfait état.

Cette propriété est vendue sujette au bail actuel expirant le 30 septembre 1885, à raison de $1500 par an. Située dans le centre la plus gai de la ville, à proximité des affaires et des lieux d'amusement, cette propriété est convenable pour hôtel ou pension et ne peut que croître en valeur. Situées dans le voisinage de la rue du Canal leurs emplacements comme emplacements d'affaires ne sauraient être qu'une affaire de temps.

6° Les deux-tiers indivis des titres, intérêts, droit de propriété et droits quelconques, de quelque nature qu'ils soient, attachés à une certaine pièce de terre, avec toutes les améliorations et tous les droits, services, servitudes, privilèges qui en dépendent, comprenant tous les droits d'alluvion ou de batture qui y sont attachés, laquelle pièce de terre est située dans la paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le quartier de cette ville, et mesure 587 pieds 4 pouces de face audit fleuve, sur une profondeur s'étendant de ce point appelé Fourth Street, borné audessous par la propriété appartenant maintenant ou ayant autrefois appartenu à Philip Peter, et sur la dite ligne latérale de laquelle elle a une profondeur de 1106 pieds 4 pouces commençant à la levée, et bornée audessous par la propriété appartenant à la Crescent City Oil Company et autres sur la ligne latérale à laquelle elle a une profondeur de 1359 pieds 4 pouces.

On doit remarquer qu'une partie de la terre ci-dessus décrite a été divisée en terrains et en ilets sous le nom de New Mechanicsham, et que la partie désignée comme ilet No 9 a été cédée à titre de don au jury de police de la paroisse Jefferson, rive droite, à de certaines conditions stipulées dans l'acte passé devant W. J. McCace, notaire, le 8 juin 1877.

Sur la façade du fleuve s'étend un grand wharf, très utile, et où peuvent s'amarrer les navires à vapeur ou à voile pour l'opération du chargement et du déchargement. Cet emplacement est considéré comme un des meilleurs pour l'établissement d'entrepôts ou d'ascenseurs, de presses à coton et d'usines exigeant beaucoup d'espace et un mouillage profond en face. Le terrain dans le fond est élevé et également propre à la construction de bâtiments. Sa proximité de la Gare du Texas and Pacific Railroad, des usines d'huile à coton et d'autres établissements en fera hausser rapidement la valeur.

Conditions: Pour les actions et les valeurs, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus, au gré des acheteurs, comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège de vendeur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir du jour de la vente et jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, les améliorations devront être constamment assurées pour couvrir le crédit et les polices transférées aux porteurs des billets jusqu'à ce qu'ils aient été définitivement payés.

Les acquéreurs des propriétés décrites aux Nos 4 et 5 assumeront chacun une rente foncière perpétuelle en faveur de la ville au taux de 5 pour cent sur un capital de $850, laquelle rente devant s'éteindre quand le capital sera payé. Cette dernière condition est en sus du prix d'adjudication.

La propriété se vend libre de toutes charges et les titres sont irréprochables. Les taxes ont été intégralement payées jusqu'au 1er janvier 1885, laquelle année les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication. Les loyers appartiendront aux acquéreurs respectifs dès qu'ils auront rempli toutes les conditions de la vente. Il sera versé un dépôt de 10 pour cent, comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer l'exécution du contrat de vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.
10 jan—10 17 24 31—7 et 14 fév

LEON QUEYROUZE.
GROCER EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
37 RUE DECATUR,
—la Nouvelle-Orléans.

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Des maisons cottages de valeur et bien situées dans le Troisième District de cette ville,

Dans les voisinages des cars de la rue Remparts, Dauphine, Levée et Quartier.

Deux maisons cottages doubles, sur la rue Royale, entre Mazant et Barthélemy; un terrain en face à la rue Royale.

Un cottage à deux corps de logis, formant l'encoignure des rues Royale et Barthélemy.

Une maison cottage rue Barthélemy, entre Royale et Dauphine.

Un cottage avec deux corps de logis, couvert en ardoises, rue Dauphine, entre Mazant et Barthélemy.

Une maison cottage rue Dauphine, entre Mazant et Barthélemy.

Un cottage, à double corps de logis, coin des rues Dauphine et Mazant.

Un cottage avec deux corps de logis rue Mazant, entre Royale et Dauphine.

Un cottage sur la rue Mazant, entre Royale et Dauphine.

Succession de Veuve Claus Hoffmann.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 11,790.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI 10 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 1er décembre 1884, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet No 180, borné par les rues Royale, Mazant, Barthélemy et Dauphine, sur un plan et certificat de voyer, signé par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 1er août 1884 et annexé à l'inventaire de la succession de feue veuve Claus Hoffmann, pris par Charles Roffe, notaire, le 31 juillet et le 1er et 2me jours d'août 1884, conformément au dit plan, le dit lot mesure au pied américain, 50 pieds de face sur la rue Royale sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, ayant sur chacun des côtés 3 chambres, cuisine avec une chambre un cabinet dans le corps de logis vers la rue Barthélemy, hangar, cuve, lieux d'aisance.

2° Un lot de terre dans le même District et ilet que le lot ci-dessus A désigné par la lettre B, sur le même plan et mesure au pied américain 24 pieds 6 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre et bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et ilet, touchant au lot B et désigné par la lettre C, sur le susdit plan et mesurant, au pied américain 36 pieds 8 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison cottage à deux corps de logis couverte en ardoises, ayant de chaque côté 2 chambres, 1 cabinet, cuisine ayant 1 chambre, hangar, cuve, lieux d'aisance.

4° Un lot de terre et bâtisses se trouvant dans le même district et ilet, et désigné par la lettre D sur le plan ci dessus mentionné, formant l'encoignure des rues Royale et Barthélemy, et mesurant, au pied américain 34 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 51 pieds de face à la rue Royale.

Les améliorations consistent en une maison cottage double, ayant sur chaque côté 2 chambres; cuisine ayant une chambre, cuve et lieux d'aisance.

5° Un certain lot de terre et bâtisses se trouvant dans le même district et ilet désigné par la lettre E sur le plan ci dessus mentionné, le lot touche au lot D et mesure 29 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 51 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage ayant 2 chambres, cuisine ayant une chambre, cuve, lieux d'aisances et hangar.

6° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et le même ilet que celui ci-dessus décrit, désigné par la lettre F, sur le dit plan, et mesurant au pied américain 21 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis, recouverte en ardoises, ayant de chaque côté trois chambres, cuisine contenant une chambre, dépendances avec cinq chambres, cuve et lieux d'aisance.

7° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et le même ilet, désigné par la lettre G sur le dit plan et mesurant, au pied américain, 22 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine, 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot F, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne dans le fond qui le divise du lot B, et sur le dit plan puis se rétrécissant à angle droit 7 pieds et ayant une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes, sur une largeur dans le fond de 15 pieds et 9 pouces.

Les améliorations comprennent une résidence cottage ayant 3 chambres, dépendance contenant 2 chambres et galerie sur le devant, hangar, cuve et lieux d'aisance; l'écurie, le fourneau et la shop appartiennent au locataire actuel.

8° Un certain terrain et bâtisses dans le même district et le même ilet que celui désigné par la lettre H, sur le dit plan, le dit terrain forme le coin des rues Mazant et Dauphine et mesure au pied américain 49 pieds 4 pouces de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Dauphine. Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis ayant de chaque côté 3 chambres, cuisine contenant 1 chambre, avec une chambre dans la mansarde, avec hangars, lieux d'aisance, les complets appartiennent au locataire actuel.

9° Un certain terrain et bâtisses, qui se trouvent dans le même district et le même ilet que celui désigné par la lettre I sur le dit plan et mesurant au pied américain 46 pieds 7 pouces de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis, ayant de chaque côté 2 chambres; cuisine contenant une chambre; cuve, hangar, lieux d'aisance.

10° Un certain terrain et bâtisses dans le même district et le même ilet désigné par la lettre K sur le dit plan et mesurant au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage, retirée de la rue, ayant 2 chambres, cuve, lieux d'aisance et hangar.

Conditions—Comptant.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles Roffe, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 déc—6,13 20 27 3 10 janv

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages simples près du dépôt du chemin de fer Jackson et du Coleman's Works.

Succession de William McCullough et de sa femme Johannah McCullough.

Une vente pour effectuer un partage.

No. 9,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu le 9 décembre 1884 et signé le 15 décembre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Willow et Claiborne, plus particulièrement décrites comme suit, à savoir:

1° Une certaine portion de terre étant une partie du lot No 12 mesurant 30 pieds plus ou moins de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes plus ou moins, entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre étant une partie du lot No 13 et mesurant 24 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces 7 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Sur ces portions de terre ci-dessus décrites, il se trouve deux cottages en bois à un étage, retirés de la rue et portant les Nos. 221 et 223 rue Claiborne.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, le reste en un crédit de un et deux ans de la date de la vente, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 déc.—17, 27—jan 3 10 17.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Deuxième District,

à l'encoignure des rues Dumaine et Galvez et sur la rue Washington entre Troisième et Quatrième—Un lot de comptes à recouvrer dans l'affaire de Wm H. yl vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Division C—No 11,746.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 janvier 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles (rotonde de l'Hôtel St Charles) en vertu d'un ordre de l'Hon, F. A Monroe, juge de la dite cour, en date du 26 décembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Galvez, Ste-Anne et Johnson, formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez, au pied américain.

2°. Deux certains terrains dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Troisième, St-Jean et Quatrième, qui mesurent chacun 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington, sur 160 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et se touchent.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant O G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs payant en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884 et de 1885.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

3° Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.
30déc—jan 3,10,17,24,31

PAR J. V. GOURDAIN.

Propriétés de valeur et de choix, méritant de fixer l'attention des capitalistes et des personnes désirant faire des placements en propriétés foncières de premier ordre.

Vente péremptoire pour opérer une division parmi les héritiers.

Vente à conditions faciles.

La maison en briques à un étage, couverte en ardoises, No 333 rue Tchoupitoulas.

La maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 63 rue Decatur.

Le magasin en briques à deux étages, couvert en ardoises, No 201 rue Decatur, vis-à-vis le marché français, bien connu sous le nom de "Rambault's Station."

La maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 55 rue de Chartres.

Le magasin en briques à trois étages, No 147 rue Decatur.

Trois terrains nus sur la rue Quartier, entre Chartres et Royale.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 79 rue Bienville—SAMEDI, 24 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu, les propriétés ci-après décrites, à savoir;

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St Thomas, Thalia et Erato, mesurant au pied français 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 120 pieds; aussi: un lot de terre, étant la continuation du lot ci-dessus décrit, mesurant, au pied français, 60 pieds sur la ligne du fond du lot ci-dessus décrit 81 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du faubourg Saulet, 26 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Mme Roth, et 82 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant maintenant ou anciennement à la veuve Delord, tous mesurant plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, 2 cabinets, cuisine avec 2 chambres; un grand hangar et des lieux d'aisance. La cuve et une bâtisse en bois faisant face à la rue Tchoupitoulas appartiennent au locataire actuel.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville, mesurant 21 pieds 2 3/4 pouces de face à la rue Decatur sur une profondeur de 154 pieds

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises et un grand entrepôt dans le fond. Cette propriété est occupée par M. Geo. A. Vincent, marchand de fruits, et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Ste Anne, Chartres et Madison, mesurant 23 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 60 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises, ayant au rez-de-chaussée une grande chambre maintenant en usage comme café, au premier étage 3 chambres, corridors et cabinet et dépendances ayant deux chambres, gaz, water works, la cuve appartient au locataire actuel.

Cette propriété est occupée par M. U. Rambaut et sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885.

4° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et le Passage de la Bourse, mesurant à peu près 20 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur d'à peu près 52 pieds 10 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, couvert en ardoises, waterworks, lieux d'aisance, etc. Cette propriété est occupée par M. G. Gast et sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885.

5° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Jefferson et Toulouse, mesurant 17 pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Decatur sur 80 pieds de profondeur et 17 pieds 2 3/8 pouces dans le fond

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages couvert en ardoises comprenant une grande pièce au rez-de-chaussée occupée par un marchand de fruits, M. G. Grande, 2 chambres au 1er et 2 chambres au 2e, cuisine contenant 2 chambres, avec gaz et eau, etc.

Cette propriété est louée, le bail devant expirer le 30 septembre 1885

6° Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2 et 3 situés dans le 2e district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Chartres, Hôpital et Royale. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue du Quartier, sur 100 pieds de profondeur, le lot No 3 mesure 27 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue du Quartier sur 100 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses de sécurité ordinaires de *non alienando* 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de la police d'assurance au vendeur. Les acquéreurs auront le privilège de payer le tout comptant. Toutes les taxes dues et exigibles en 1885 devant être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs devront en outre faire un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux sur le montant de l'adjudication. Les vendeurs se réservent le droit de collecter les loyers du mois de janvier courant.

Actes de vente pardevant Octave DeArmas, notaire, aux frais des acquéreurs.
3jan—3,10,17,24

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété commerciale et centrale dans le Deuxième District.

Résidence de choix dans le Troisième District.

No 37 rue Decatur, entre Douane et Bienville—Magasin en briques à trois étages, avec de grands entrepôts à deux et quatre étages à l'arrière.

No 50 rue Clouet, entre Chartres et Royale—Résidence en bois à un étage.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement, vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,701.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale. —SAMEDI, le 17 janvier 1885, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1884, dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Decatur, Douane, Chartres et Bienville, désignés par les lettres A et G sur deux certains plans de J. A. D'Hémécourt, du 6 décembre 1864, et déposés dans les archives de S. Magner, ci-devant notaire et, le 15 novembre 1876, annexé à un acte de vente faite par A. Carrière à P. E. Brulatour, passé pardevant Jules Mossy, ci-devant notaire, le 20 novembre 1876.

Les dits deux lots de terre sont aussi désignés par les lettres A et G, d'après un plan d'Edgar Pilié architecte en date du 12 décembre 1884, et mesurant au pied américain, à savoir: Le lot A 28 pieds 4 pouces de face à la rue Decatur, sur une profondeur sur la ligne du côté de la rue de la Douane de 215 pieds et d'une profondeur sur la ligne du côté de la rue Bienville de 215 pieds 1 pouce et de 28 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

Le lot G touche au lot A dans le fond, et a sur une ligne courant vers la rue Bienville et parallèle à la rue Decatur 66 pieds 7 pouces sur une profondeur de 38 pieds sur la ligne du côté de la rue de la Douane et une profondeur sur la ligne du côté de la rue Bienville de 36 pieds, à laquelle distance le dit lot mesure 17 pieds 2 pouces sur une ligne courant vers la rue de la Douane et de là une seconde profondeur vers la rue de Chartres de 2 pieds et une largeur sur la ligne du fond de 48 pieds 11 pouces.

Les améliorations sur le lot A consistent en un magasin à trois étages, le rez de chaussée distribué comme usage de bureau, avec magasin d'entrepôt en briques à deux étages, allée sur le côté, pavé en pierres plates et sur lequel il y a un chemin de fer partant de la rue et aboutissant au magasin d'entrepôt dans l'arrière.

Les améliorations sur le lot G consistent en un magasin d'entrepôt à quatre étages.

La propriété porte le numéro municipal 37.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Clouet, Royale, Montégut et Chartres, désignés par les Nos 12 et 13, sur un plan de A. d'Hémécourt en date du 10 mars 1832, et déposé dans les archives de Louis Ferrand, ci-devant notaire, et aussi par les mêmes numéros sur un plan d'Edgar Pilié, architecte le 12 décembre 1884, et mesurant, au pied américain, chacun 45 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 106 pieds.

Les améliorations consistent en une maison résidence à un étage couverte en ardoises, et retirée de la rue, ayant une grande galerie devant, salon, grande salle à manger, deux chambres à coucher, chambre à bain et galerie fermée, aussi une cuisine couverte en ardoises, à deux étages, ayant 4 chambres, aussi une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, avec écurie pour deux chevaux, remises et cave sur le rez-de-chaussée et trois chambres à coucher en deuxième étage. La cour est carrelée en briques, jardin d'agrément, lieux d'aisance, 2 citernes, etc. etc. La propriété porte le No 50 rue Clouet.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance sur un crédit de un, et de deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; les acquéreurs devront assurer les propriétés et transférer les polices d'assurance aux créanciers hypothécaires ou aux porteurs des billets et paieront cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets, et assumeront en outre du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de leur adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 déc—13,20,27—3,10,17 jan

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriétés de Choix Dans le Premier, le Deuxième, le Quatrième et le Septième District.

La résidence de maître avec vaste emplacement, coin des rues St-Charles et Philip.

No 396 rue du Canal, entre Prieur et Johnson.—Résidence en bois à deux étages.

No 398 rue du Canal, entre Johnson et Prieur.—Résidence en bois à deux étages.

No 400 rue du Canal, entre Prieur et Johnson.—Résidence en bois à deux étages.

Résidence en bois, à deux corps de logis, rue St Charles, coin Adams.

Nos 288 et 290 rue Philip, entre St Charles et Prytanée, maison cottage à deux corps de logis.

Batisse en bois à deux corps de logis, rue St Charles, entre Hillary et Adams.

Ilet de terre faisant face à la rue St Charles, borné par les rues Hampton, Hillary et Clinton, divisé en lots au gré des acquéreurs.

16 lots de terre faisant face aux rues St Charles, Adams, Hampson et Hillary.

Résidence cottage à deux corps de logis Nos 288 et 290 rue Philip, entre St Charles et Prytanée.

Nos 536 et 538 rue Magazine, coin Felicity Road. Batisse en briques et résidence à deux étages.

No 540 rue Magazine, entre les rues Felicity Road et Ste-Marie, bâtisse en briques à deux étages, magasin et résidence.

No 542 rue Magazine, entre les rues Felicity Road et Ste. Marie, magasin et résidence en briques à deux étages.

No 544 rue Magazine, entre les rues Felicity Road et Ste. Marie, magasin en briques et résidence à deux étages.

Succession de Mme Charlotte Piffet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 10,421

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale. —SAMEDI, 10 janvier 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 novembre 1884, pour le compte de la dite succession, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson désigné par la lettre A et mesurant (au pied américain) 37 pieds 3 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles

Les améliorations sont connues sous le No 396 rue du Canal, et consistent en une jolie résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, la maison est retirée de la rue et a, au rez de chaussée, une grande galerie, large de façade corridor, grand salon avec arches et salle à manger, au premier étage 3 chambres à coucher, deux boudoirs avec grande galerie de face, il y a des cheminées avec marbre etc. dans toute la maison, attenant à la maison une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée dépense, cuisine, chambre et lieux d'aisance, au premier 3 chambres à coucher avec galerie, dans toute la bâtisse allée de façade sur le côté, cour briquetée, parterres devant et sur le côté dans l'arrière cour il y a un hangar en bois pour le bois et le charbon cuve.

Vendu sujet à usufruit en faveur de Théodore Guyol durant sa vie naturelle. La propriété est louée à bail à Albert Voorhies jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de $40 par mois, payables mensuellement.

2° Un autre certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet désigné par la lettre B et mesurant au pied américain 36 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur entre lignes parallèles, de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations sont les mêmes que celles du lot A et sont connues sous le numéro municipal 398 rue Canal. Cette propriété est louée sujette à un bail en faveur de M G Fletcher, expirant le 30 septembre 1885, à raison de $50 par mois, payables mensuellement.

3° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet et touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C et mesurant au pied américain, 37 pieds 4 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations portent les numéros municipaux 400 rue Canal et sont les mêmes que les lots ci-dessus décrits.

Cette propriété est louée à bail à M R J. Hopkins jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de $40 par mois payables mensuellement.

Deuxième District.

4° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Canal, Royale, Douane et Bourbon mesurant au pied américain, 26 pieds, 2 pouces sur une ligne parallèle et à distance de la rue Royale de 98 pieds 4 pouces sur une profondeur, entre lignes parallèles de 30 pieds 5 pouces et 3 lignes

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, formant la partie du fond du magasin occupé par L Grunewald, comme magasin de musique, louée à raison de $30 par mois, payable mensuellement pas de bail.

Quatrième District.

5° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre Felicity Road les rues Magazine, St. Mary et Old Magazine désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Magazine et Felicity Road, Old Magazine et Felicity Road, il mesure au pied américain 29 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Magazine, 35 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Old Magazine sur une profondeur et façade sur Felicity Road de 29 pieds 4 pouces et 4 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne latérale qui le sépare du lot No 2, de 48 pieds 10 pouces et 6 lignes.

Les améliorations, connues comme les Nos. 536 et 538 rue Magazine, comprennent une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, servant de magasin et de maison de résidence, et ayant 4 chambres. La maison est occupée par M Bremer comme Bazar de musique.

La dite propriété est louée à M. Bremer, avec un bail oral, jusqu'au 30 septembre 1885, au taux de $25 par mois

6° Un autre lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet, contigu à la propriété ci-dessus décrite, et mesurant au pied américain 16 pieds 6 pouces de face à la rue Magazine 19 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Old Magazine, sur une profondeur, sur la ligne latérale qui le sépare du lot No 1, de 48 pieds 10 pouces 6 lignes, et de 60 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne latérale qui le sépare du lot No 3. Le dit lot est désigné comme lot No 2

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, comprenant un magasin au rez-de-chaussée et deux chambres à coucher au premier. Il y a aussi, joint à l'édifice principal, une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, comprenant une cuisine et une chambre au dessus, avec lieux d'aisance, cuve, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal No 540 rue Magazine et est occupée par Mme H. Sherman comme magasin de modes et est louée, contrat verbal, jusqu'au 30 septembre 1885 au taux de $ 25 par mois.

7° Un autre morceau de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que celui ci dessus décrit désigné par le No 3, et mesurant au pied américain 15 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine, 18 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Old Magazine sur une profondeur de 60 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2 et de 71 pieds 7 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne latérale qui le divise du lot No 4

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à deux étages, recouverte en ardoises, auxquels sont attachés une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, cuve, etc., désignés par le No 542 rue Magazine et occupés comme magasin de cheveux par M. Bazile Isartine, par contrat verbal, jusqu'au 30 septembre 1885, au taux de $25 par mois.

8° Un autre terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que celui ci dessus décrit, et mesurant au pied américain 15 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine, 18 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Old Magazine sur une profondeur de 71 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3, et de 81 pieds 6 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne latérale. Le dit lot est désigné par le No 4.

Les améliorations sur ce dit lot sont les mêmes que celles sur le lot No 3. Cette propriété porte le numéro municipal 544 rue Magazine et est maintenant occupée, comme magasin de chaussures, par M. C. Ellerman, par contrat verbal expirant le 30 septembre 1885, au taux de $25 par mois.

9° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue St Charles, les rues Philip, Prytanée et Première, formant le coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Philip désigné par la lettre A et mesurant au pied américain 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade à l'Avenue St Charles, sur une profondeur entre lignes parallèles de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent une élégante, belle et confortable résidence retirée de la rue, avec de grandes et belles galeries (style Corynthien), maison en bois à deux étages et recouverte en ardoises, ayant toutes les améliorations modernes, grand corridor salon, salle à manger, lieux d'aisance à l'anglaise office, cave, cuisine et chambres pour domestiques au premier étage avec 7 chambres à coucher et cabinets, chambres à bain, etc., au second étage.

Les devants de cheminées sont en marbre et en ardoises.

Les parquets des galeries, de même que ceux des corridors, escaliers et cuisines sont en tuiles. Enfin le local est de goût et bien bâti.

Le terrain est élevé, bien au dessus du niveau de la rue, est entouré d'un gentil grillage en fer sur les deux rues St Charles et Philip et est disposé en parterre. Les allées du jardin de même que la cour sont pavées. Il y a aussi sur les lieux écuries, dépendances, hangars, lieux d'aisance, le tout en bois et recouvert en ardoises, cuve, etc., loué à S. O. Thomas jusqu'au 30 septembre 1885, au taux de $125 par mois, payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

10° Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et le même ilet que la propriété dernièrement décrite et contiguë à ... désignée par la lettre B et mesure, ... dans le fond, elle est ... au pied américain, 47 pieds 7 pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur, sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Prytanée de 212 pieds 8 pouces, et sur l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles d'une première profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, point où le dit lot s'élargit de 16 pieds 6 pouces et 2 lignes et a une seconde profondeur de 80 pieds 7 pouces et 1 ligne, ainsi qu'une largeur dans le fond de 64 pieds 2 pouces.

Les améliorations comprennent une maison-cottage en bois à un étage, à double corps de logis contenant 3 chambres avec cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., pour chaque corps de logis. La maison est construite en retraite sur la rue, porte les numéros municipaux 288 et 290 rue Philip, et est louée à un prix nominal de $9 par mois par corps de logis.

Septième District.

11° Un ilet de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, compris entre les rues St Charles, Hampson, Adams et Hillary subdivisé en 18 lots numérotés de 1 à 18 et mesurant, au pied américain, comme suit, savoir:

Le lot No 1 forme le coin des rues St Charles et Adams, 62 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Adams de 122 pieds.

Les améliorations consistent en une maison-cottage double en bois à un étage, couverte en ardoises, en retraite sur la rue, et comprenant une galerie sur la façade, trois chambres, avec cuisine, hangar, citerne et lieux d'aisance pour chaque côté de la maison. La maison est louée à raison de $6 par mois pour chaque côté.

Le lot No 2 a 60 pieds 8 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot No 2 sont les mêmes que sur le lot No 1 et sont louées au même prix.

Les lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7 ont chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 7 forme le coin des rues St. Charles et Hillary

Le lot No 8 mesure 31 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 137 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 9 formant le coin des rues Hampson et Hillary

Le lot No. 13 a 31 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles

Les lots Nos 14, 15, 16 et 17 ont chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 17, formant le coin des rues Hampson et Adams, et le lot No 18 ont 31 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

12° Un ilet de terre dans le Septième district de cette ville, compris entre les rues St-Charles, Hampson, Hillary et Clinton subdivisé en 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et mesurant, au pied américain, comme suit, savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues St-Charles et Hillary.

Le lot No 5 mesure 31 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 9 forme l'encoignure des rues St-Charles et Clinton

Le lot No 10 mesure 31 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson sur une profondeur de 122 pieds, entre lignes parallèles

Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Hampson et Clinton

Le lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 122 pieds.

Les lots Nos 16, 17, 18, 19 mesurent chacun, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson sur une profondeur de 122 pieds.

Le lot No 19 forme l'encoignure des rues Hampson et Hillary, et le lot No 20 mesure 31 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, du 27 novembre 1884.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, et le reste en billets de l'acquéreur ou desdits acquéreurs, payable à un et deux ans de la date de la vente, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de ladite date, cinq pour cent honoraires d'avocat, avec les améliorations assurées par les acquéreurs et la police transférée au vendeur et lesdits billets, intérêts, honoraires d'avocat et frais d'assurance devant être garantis par hypothèque et par privilège de vendeur; toutes les autres clauses habituelles de garantie y incluses. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Théo Guyol, notaire aux frais des acquéreurs
29 nov- 6,13,20,27 déc—3 jan 6 10

Propriété commerciale de choix dans le centre des affaires des produits de l'Ouest,

No. 96 rue Magazine, entre Poydras et Lafayette et s'étendant à la rue Foucher.

L'élégant magasin en briques et substantiellement bâti à deux étages, occupé par MM. E. F. Kohnke & Co.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI 10 janvier 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, la propriété de valeur ci après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Poydras et Foucher, et mesurant, au pied américain, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte le 15 mars 1883 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Magazine, 32 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Foucher sur une profondeur, d'une rue à l'autre, de 153 pieds 4 pouces et 2 lignes sur le côté près de la rue Poydras, et de 154 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations consistent en un élégant magasin en briques, et substantiellement bâti ayant deux étages, connu comme le No 96 rue Magazine, occupé par MM. E F. Kohnke & Co. et vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $1 000 par an.

L'attention des marchands des produits de l'Ouest est particulièrement appelée à cette propriété et est en outre construite de façon à ne pas avoir de poteau dans le centre du magasin qui pourrait obstruer des passages pour le maniement d'articles, sur les deux façades les entrées sont assez larges pour qu'un dray ou un camion puisse y traverser d'une rue à l'autre.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit d'un ou un et deux, ou un, deux, trois, ou un deux, trois et quatre, ou cinq ans au gré de l'acquéreur, avec billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la dite propriété vendue, avec 7 pour cent d'intérêt payable annuellement. Des coupons seront fournis pour les intérêts, du jour de la vente jusqu'au paiement final, la clause de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou pour une partie. L'acquéreur devra tenir la propriété assurée pour un montant égal aux dits billets fournis, transfert des polices d'assurance au porteur des dits billets, et à rembourser les primes d'assurance non expirées et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur
4 jan—à la vente

Propriétés améliorées et de valeur et terrains nus dans le Deuxième et Troisième Districts.

Succession de Gadanne Casanave.

Cour Civile de District pour a paroisse d'Orléans, Division A. No 12,684.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale —SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 décembre 1884 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Bienville et Douane, mesurant comme suit: 37 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur la profondeur suivante 68 pieds sur une première profondeur, s'étendant à la rue Marais et parallèle à la rue Bienville, puis courant de 2 pieds sur une ligne parallèle à la rue Marais et s'étendant vers la rue Bienville, puis sur une seconde ligne de profondeur 60 pieds, s'étendant de Marais vers Villeré, puis 78 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Villeré, s'étendant vers la rue Douane, puis 64 pieds parallèle à la rue Douane s'étendant vers la rue Marais, à quel point se rétrécissant de 39 pieds 2 pouces sur une ligne s'étendant de la rue Douane vers la rue Bienville et parallèle à la rue Marais puis 66 pieds sur une ligne parallèle à la rue Douane, s'étendant de la rue Villeré à la rue Marais.

2° 14 lots de terre, dans cette partie de la ville appelée Gentilly, dans l'ilet No 8 borné par les rues Agriculture, Industry, Bruxelles et Warsaw. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble 320 pieds sur la rue Industry sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 10 lignes.

3° 21 lots de terre, situés dans cette partie de la ville appelée Gentilly, dans l'ilet borné par les rues New Orleans, Magistrat, Law et New St Bernard. Ces dits lots se touchent et mesurent ensemble 350 pieds 11 pouces de face à la rue Law 209 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat, 320 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne New Orleans 94 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne New St. Bernard, 251 pieds 8 pouces 2 lignes sur une ligne diagonale coupant le coin des rues du dit ilet de la rue Magistrat à la rue New St. Bernard

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu, moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a, à un crédit d'un an pour billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les autres clauses de garantie, "de non alienando", 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police aux détenteurs de billets. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885 pour les propriétés décrites en second et troisième lieu, conditions, comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 déc—17 20 27—jan 3 10 17

Lisez! Démocrates! Lisez
Cinq mois pour Deux Piastres seulement.
The National Daily Democrat,
Washington, D. C

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés.
?? juil—6m